

PRÉVENTION (suite)

- Porter les EPI adaptés : **masque FFP3, tenue (combinaison à usage unique) et gants dédiés**
- Respecter les **règles d'hygiène** :
 - Interdiction de boire, manger, fumer sur les lieux de travail
 - Lavage des mains et du visage (brossage des ongles)
 - Douche sur le lieu de travail obligatoire à la fin de chaque vacation
 - Changement des vêtements après le travail (vestiaires spécifiques)
 - Nettoyer les outils à l'aide de lingettes ou d'eau savonneuse

SUIVI MÉDICAL

Le suivi médical renforcé comporte des dosages de plombémies (quantité de plomb dans le sang).

Dans la population générale, la plombémie doit être inférieure à 85 µg/l mais le Haut Conseil de la Santé Publique préconise une **plombémie inférieure à 40 µg/l** car le plomb est toxique même à faible concentration.

Chez un salarié exposé au plomb, s'il se protège bien, sa plombémie ne doit pas monter avec la réalisation du chantier. Elle doit rester la même qu'une personne non exposée au plomb.



Lors du suivi médical, vous serez prescrites des prises de sang (plombémies) avant, pendant et à la fin du chantier afin de vérifier que votre plombémie ne monte pas avec la réalisation du chantier.



LE PLOMB

Des poussières toxiques

VOTRE PARTENAIRE PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

Protection du salarié & Conseils à l'employeur

VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL :

Avec une centaine de collaborateurs répartis sur 35 sites, spécialisés dans la prévention des risques professionnels, le suivi individuel des salariés et la promotion de la santé au travail, Santé BTP Normandie est votre interlocuteur privilégié.

INFORMATION | SALARIE



EXPOSITION AU PLOMB

L'exposition au plomb dans le BTP :

- Intervention sur des peintures et des canalisations dans des bâtiments anciens (enlèvement, réfection...).
- Découpe ou sablage de structures recouvertes de peinture au plomb
- Travaux de couverture (soudure au plomb, utilisation de feuille de plomb...)



Nous pouvons être exposés au plomb aussi dans notre vie privée : consommation de cigarettes, utilisation de rouge à lèvres bon marché...

L'exposition environnementale au plomb a diminué en raison des réglementations successives :

- Interdiction des peintures au plomb (céruse)
- Interdictions des canalisations en plomb
- Substitution de l'essence au plomb



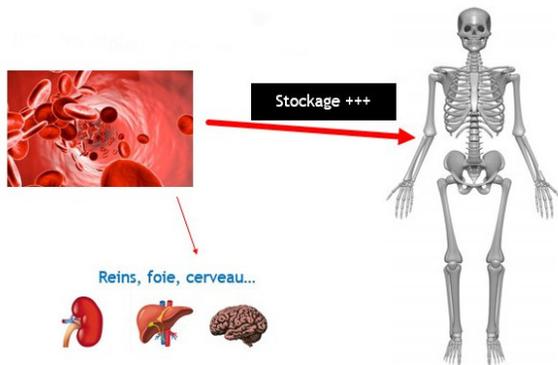
Certaines maladies liées au plomb peuvent être reconnues en maladies professionnelles

INTOXICATION PAR LE PLOMB

Le plomb rentre dans l'organisme par voie respiratoire (inhalation de poussières ou fumées contenant du plomb) ou par voie digestive (nous pouvons «manger» le plomb présent sur nos mains en buvant, en mangeant ou lors de pauses cigarettes). Le plomb ne passe pas à travers la peau.



Distribution du plomb dans l'organisme



- Le plomb se stocke dans les os et s'accumule au fur et à mesure des expositions
- **Le plomb met des dizaines d'années à s'éliminer de notre organisme**

EFFETS SUR LA SANTÉ

- Le plomb est toxique pour l'homme, il n'a aucun intérêt pour la santé
- Plus la quantité de plomb dans l'organisme est importante, plus les effets sur la santé sont importants



Le plomb est toxique même à de faibles concentrations

- **Le plomb est responsable de nombreuses pathologies :**

- ➔ Effets sur la reproduction : diminution de la fertilité chez l'homme, effets sur le développement du fœtus pendant la grossesse
- ➔ Effets sur le jeune enfant : diminution des capacités intellectuelles (diminution du QI), altération du développement psychomoteur...



Les enfants sont particulièrement sensibles à l'intoxication par le plomb



Ne pas rentrer chez soi avec les vêtements de travail afin de protéger son entourage (surtout en présence de femmes enceintes et d'enfants)

- ➔ Effets sur le rein : insuffisance rénale
- ➔ Effets cardiovasculaires : augmentation de la pression artérielle...
- ➔ Effets sur le cerveau : fatigue, troubles de mémoire et de concentration, troubles du sommeil, irritabilité, atteinte auditive...
- ➔ Effets cancérogènes : augmentation du risque de cancer du poumon et de cancer de l'estomac

PRÉVENTION

- **Limiter** l'utilisation du plomb
- **Repérer** la présence de plomb avant travaux et **baliser**
- Utiliser des techniques produisant le moins de poussières possible
- **Aspirer** les fumées ou poussières de plomb à la source
- Maintenir les locaux de travail en bon état de propreté : confiner les locaux, aspirer les poussières avec un aspirateur équipé de filtres à très haute efficacité. Pour les petites quantités de poussière, préférer un nettoyage à l'humide.
- **Former** les salariés

